

Gestion de votre compte Extranet :

- Connexion

- Saisie 2035

Version mise à jour 24/02/2018

Connexion

Connexion sur www.aplrl.fr



- Libérales de la Région de Lyon



Association des Professions Libérales pour la Région de Lyon





Saisie de votre déclaration 2035	
	(2)
APLRL TE ST Pierre Docteur Pierre APLRL TE ST Docteur Pi	Cliquer sur Saisie de
ADMINISTRATIF OUTILS FORMATION SAISIE DES DÉCLARATIONS	declarations
Tableau de Bord	
Docteur Pierre APLRL TEST - N° 27417	
Message(s) APLRL	
Examen(s) de Concordance, Cohérence et Vraisemblance	
Aucune question demandant réponse de votre part à ce jour.	
Dossier(s) d'Analyse Économique	
Aucun dossier n'a récemment été mis en ligne mais vous pouvez retrouver votre dernier dossier dans : OUTILS > Dossier Analyse Économique.	
Publications	
Aucun document n'a récemment été mis en ligne mais vous pouvez retrouver tous vos documents dans : OUTILS > Mes Documents.	
😡 Message traité- 🤤 À traiter	
Association des Professions Libérales pour la Région de Lyon • 22 Rue Robert • 69458 LYON Cedex 06 • Tel : 04.72.83.61.30 • Fax : 04.72.83.61.33	







Sélection de l'exercice en 3 étapes



de la Région de Lyon

Accès à la saisie de la déclaration





Saisie des gains divers et divers à Réintégrer

2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	27845
R	2	A déduire	AB	
E	3	Honoraires rétrocédés (3) (dont suppléments rétrocédés :	AC	
E	4	Montant net des recettes	AD	27845
T	5	Produits financiers (4)	AE	1 c
E	6	Gains divers (5)	AF	593
Pou déta	r sa ail e	aisir les gains divers et/ou les pertes diverses, il fau en bas de page de la 2035 A (Zone bleu = report au	t remplir le itomatique	
Pou déta de la	r sa ail e a to	aisir les gains divers et/ou les pertes diverses, il fau en bas de page de la 2035 A (Zone bleu = report au otalisation de la saisie des détails).	t remplir le itomatique	
Pou déta de la 2	r sa ail e a to ^{RECETT} Gains	aisir les gains divers et/ou les pertes diverses, il fau en bas de page de la 2035 A (Zone bleu = report au otalisation de la saisie des détails). TES s divers	t remplir le itomatique	
Pou déta de la 2 F	r sa ail e a to RECETT Gains	aisir les gains divers et/ou les pertes diverses, il fau en bas de page de la 2035 A (Zone bleu = report au otalisation de la saisie des détails). TES s divers	it remplir le itomatique	Montant
Pou déta de la 2 r Libelle	r sa ail e a to RECETT Gains é mnités	aisir les gains divers et/ou les pertes diverses, il fau en bas de page de la 2035 A (Zone bleu = report au otalisation de la saisie des détails). TES s divers	it remplir le itomatique	Montant 5937
Pou déta de la 2 r 1 1 Libelle	r sa ail e a to RECETT Gains é mnités	aisir les gains divers et/ou les pertes diverses, il fau en bas de page de la 2035 A (Zone bleu = report au otalisation de la saisie des détails). TES s divers	it remplir le itomatique	Montant 5937

Pour saisir le montant « Divers à réintégrer » Ligne 36 et « Divers à déduire » ligne 43, il faut remplir le détail en bas de page de la 2035 B



Ordre de saisie

Saisir dans l'ordre :

- 2035 Suite (Immobilisation et amortissement)
- 2035 A (Recettes Dépenses)
- 2035 B (Autres postes, Attention Cadre 7 Barème kilométrique : si vous avez coché la zone sur la 2035A....)
- Et la 1^{ère} page de la 2035 pour vérifier, le résultat fiscal, les informations et les compléter si nécessaire...
- 2035 E (si CA > 152 500 € ht), Si mono établissement remplir le pied du document
- 2035 F ou G si nécessaire
- 1330 CVAE si nécessaire (Multi sites uniquement)
- Tableaux OG BNC (voir détails à suivre...)
- DECLOYER si nécessaire (voir paragraphe spécial à suivre)



Enchainement de votre saisie suite à la déclaration 2035 BNC des tableaux d'informations complémentaires dits OG BNC xx sont nécessaires pour le traitement de votre dossier par l'APLRL:

Nature de la charge	Montant Total	Mode de réintégration (1)	Montant réintégré
Salaires nets et charges sociales			
Autres impôts			
Loyers et charges ou Ch. de copropriété			
Location de matériel et mobilier			
Entretien réparation			
Chauffage, eau, gaz, électricité			
Assurances autres que véhicules			
Véhicules : Amortissement fiscalement non déductible			
Véhicules : Amortissement déductible quote-part privée ou salariée			
Véhicules : Crédit-bail fiscalement non déductible			
Véhicules : Crédit-bail déductible quote-part privée ou salariée			
Véhicules : Autres frais (ligne 23) quote-part privée ou salariée			
Véhicules : Intérêts d'emprunt véhicule quote-part privée ou salariée			
CRDS & part non déductible CSG	3541	1	3541
Loi Madelin - Part non déductible			

OG BNC 03 : Frais mixtes à réintégrer

Remplir la CSG non déductible et CRDS avec

Mode **2** si passée par le compte de l'exploitant

ou Mode 1 si réintégration ligne 36





2017

Le tableau de passage OGBNC04

Nous sommes le samedi 24 février 2018 09:34 Dernière connexion le mercredi 07 juin 2017 à 14:59:57

TABLEAU DE PASSAGE Reconstitution de la déclaration N°2035 au vu de la trésorerie

OGBNC04

		Néant :	
CODES	OBSERVATION DEMANDEE - CONTRÔLE DE RÉGULARITÉ		
AA	Solde financier au 31/12	29 29	15246
AB	Prélèvements personnels		8521
AC	Versements SCM		
AD	Capital emprunté remboursé dans l'année		
AE	Acquisitions d'immobilisation		
AF	Quote-part privée (dépenses mixtes)		
AG	TVA décaissée		
AX	TVA déductible sur immobilisation		
	2		

Obligation de remplir la première case

Mettre « 1 » si le montant est à zéro



OG BNC 04

Déclaration des loyers : Obligatoire si vous êtes en location (locaux, parking, garage...) ou propriétaire occupant, ...

CADECLOYER
Formulaire répétable: 👷
 Cliquer sur le bouton si il est actif, le tableau se complètera des informations DGFIP reçues 2) Si le bouton est grisé ou n'apparait pas, aucun local n'a été retourné par la DGFIP, vous n'avez rien à faire.

POC=Prop occupant, OTG=Gratuit, LOC=Locataire, LNO=Non occupe, INC=Inconnu

3) En cas de locaux détectés et présents, il faut vérifier les informations, les corriger si nécessaire.

Vous devez compléter le mode d'occupation du local, le montant du loyer annuel au 1^{er} janvier 2018 hors charge et taxe.





Accordiation

des Professions Libérales de la Région de Lyon



Mail de confirmation

ven. 27/02/2015 09:22 APLRL <aplrl@aplrl.asso.fr> Confirmation réception de votre déclaration saisie sur internet

Message 🛼 LiasseSaisie.pdf (217 Ko)

MME Annick

Veuillez-trouver ci-joint votre déclaration saisie sur notre portail web en date du vendredi 27 février 2015 concernant votre exercice se clôturant le 31/12/2014. Pour mémoire, votre Siret est le 329 236 sera utilisé pour la télétransmission des éléments (attestation et/ou déclaration de résultat) en EDI-TDFC à votre centre des impôts.

Le montant du résultat déclaré est actuellement de 10 265 euros (ce montant doit également être reporté sur votre déclaration d'ensemble des revenus n°2042).

Nous vous remercions de bien vouloir vérifier les informations transmises et, en cas d'erreur, procéder à une rectification.

Cordialement, Votre Association Agréée

PS: Ne pas répondre, ceci est un email automatique envoyé par le service de Saisie Web.

Un mail de confirmation est retourné automatiquement avec en pièce jointe une copie de votre déclaration 2035 (**que vous pouvez alors imprimer**).



Quelques conseils simples pour réaliser

votre saisie de déclaration

- Remplir les tableaux OGBNC01, OGBNC03, OGBNC04, et si nécessaire OGBNC08 et OGID00 si vous avez une comptabilité informatisée
- Joindre les déclarations de TVA CA 12 (Sans les avis d'acomptes) ou de CA 3 (de Février N à Janvier N+1) correspondantes à votre 2035
- SNIR (professions médicales) : Indiquer le montant du SNIR sur l'OGBNC08 (honoraires plus frais de déplacement) ou joindre une copie du SNIR (PDF en PJ de l'envoi) Bouton
- Joindre une copie de la déclaration 2036 en cas d'appartenance à une SCM (PDF en PJ de l'envoi) Bouton
- Vérifier votre saisie avant envoi final, utiliser la touche pour voir les et corriger les erreurs éventuelles.



Contrôles automatiques : exemples
des textes d'anomalie et solutions

Case évaluat° forfait case cochée sur 2035 A et amortissements à réintégrer	Remplir le tableau n° 7 de la 2035 B
Barèmes BNC/BIC cochés	Cocher soit le barème BIC ou BNC
Absences de formulaire 2035A ou total BR non servi	Compléter la 2035A
Absence ou formulaire OG BNC 04 mal renseigné	Remplir l'OG BNC 04, mettre « 1 »si le solde au 31/12 est à zéro



Examen de cohérence et Vraisemblance



Traitement de la Réponse

OUTILS

🜠 SAISIE DES DÉCLARATIONS

QUESTION DE CONCORDANCE, COHÉRENCE ET VRAISEMBLANCE - Exercice 2016

FORMATION

Exercice : du 01/01/2016 au 31/12/2016

Sujet : Réintégration cotisation prévoyance en Loi Madelin

Question : La déduction de cotisations sociales personnelles facultatives en Loi Madelin est soumise à des règles de plafond. L'application de ces règles aux cotisations facultatives de prévoyance fait ressortir un montant déductible maximal de (2989 €). Or, il a été déduit sur la déclaration 2035 la somme de (3343 €) au titre de ce type de contrat. Qu'en est-il exactement ? En cas d'erreur, la part non déductible de la cotisation facultative prévoyance (354 €) ne doit pas faire l'objet d'une déduction sur la déclaration 2035 et une déclaration rectificative devrait être adressée aux services des impôts en utilisant le même procédé que l'envoi initial (EDI-TDFC,) et avec une copie à l'APLRL. Votre réponse :

Une pièce jointe peut être ajoutée sur la page suivante (après avoir cliqué sur le bouton ci-dessous)

ENVOYER CETTE RÉPONSE ..

de la Région de Lyor

- (1) Répondre question par question : Taper votre réponse et envoyer la réponse
- (2) Vous pourrez accéder alors à l'ajout de pièce(s) jointe(s) si nécessaire pour accompagner votre réponse





Impression de la question



Contactez-nous

Votre message a été envoyé avec succès. - <u>Imprimer la réponse envoyée</u> - <u>Questions suivantes</u>

Vous pouvez imprimer votre réponse. Si vous passez cette étape sans imprimer, vous pourrez retrouver les questions posées et réponses dans l'historique des questions réponses, une fois votre dossier traité



Accès aux Documents publiés



Des documents sont publiés, vous pouvez les visualiser.

Attention, les documents restent sur le tableau de bord visibles 12 jours (sous forme d'alerte). Passé ce délai, l'alerte disparaît et ils sont visibles dans l'espace : « Outils » - « Mes documents ».



Liste des documents publiés

Association des Properties de la Région de Ly	ssions		APLRL TEST 2 Gr Monsieur Grégoire APL X DÉCONNEXION	
	OUTILS	S FORMATION	SAISIE DES DÉCLARATIONS	
Mes Documer	nts			
Date mise en ligne	Exercice	clos le	Document	
13/02/2014			Mandat SEPA	
27/01/2014	31/12/2	2013	Fact №201405337 (185,00 €) Exercice du 01/01/13 au 31/12/13	
07/01/2014	31/12/2	2011 R/	APSIMP - Relance contrôles ECV ADH RL1 (026605) M Grégoire APLRL TEST 2 - 31/1	
06/12/2013	31/12/2	2011 05 D	05 DA - Courrier des contrôles ARI/ECV adhérent (026605) M Grégoire APLRL TEST 2	
30/01/2013	31/12/2	2012	Fact N° 201306195 Exercice du 01/01/12 au 31/12/12	
11/01/2013	31/12/2	2011 R/	APSIMP - Relance contrôles ECV ADH RL1 (026605) M Grégoire APLRL TEST 2 - 31/1	
10/01/2013	31/12/2	2011 05 D.	A - Courrier des contrôles ARI/ECV adhérent (026605) M Grégoire APLRL TEST 2 - 3	
28/11/2012	31/12/2	2011	Dossier Fiscal (026605) M Grégoire APLRL TEST 2 - 31/12/2011	

Vous trouverez dans les documents en ligne, par exemple :

Votre dernière facture de la cotisation -Le Dossier d'Analyse Economique - La déclaration 2035 sur les 3 dernières années

Votre attestation d'adhésion



Les étapes de travail annuel par l'adhérent et par l'APLRL

1) La saisie de la 2035 de mi mars jusqu'au 30 avril

2) Retour par mail de confirmation de d'acceptation de votre saisie, puis confirmation de la télétransmission vers la DGFIP

3) Calcul et mise à disposition de votre DAE sur l'Extranet (Dossier d'Analyse Economique = comparatif sur 3 ans et avec statistiques professionnelles)

4) Examen de Cohérence et Vraisemblance entre juin et mi octobre

5) Question(s), Mise(s) en garde éventuelles ou fin de contrôle si sans anomalie (Compte Rendu de Mission)

6) Réponse(s) si question(s)

7) Etude et Traitement de(s) réponse(s) par l'APLRL puis soit :

1) Clôture de l'Examen - Compte Rendu de Mission

2) Question(s) ou Mise(s) en garde complémentaire (puis 6)

